

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 30 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

Reflet des politiques municipales : un budget prévisionnel de 599,2 M€ en 2023

Le débat d'orientations budgétaires de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Ville. Lors du Conseil municipal du 3 février sera présenté le budget primitif 2023 pour financer les projets concrétisés cette année. Ce budget de 599,2 M€ illustre les priorités de la Ville : l'éducation, la proximité, la sécurité, la vie sociale, la solidarité et la transition écologique.

Le contexte financier reste contraint avec la crise énergétique cumulée à la forte inflation qui pèse sur les équilibres financiers de la Ville. Pour répondre aux enjeux de l'égalité et de l'urgence sociale, tout en agissant face à l'urgence climatique, la Ville va investir 125 M€ cette année, pour concrétiser les engagements de la municipalité pour le mandat.

Une innovation et une expérimentation sont à noter : la Ville se dote d'un « budget vert » pour analyser chaque financement sous le prisme de la transition écologique. Elle lance aussi son expérimentation d'un « budget sensible au genre » afin de savoir quels ajustements proposer pour progresser vers l'égalité femme-homme.

Le projet politique est le reflet du contrat passé entre les Nantais et l'équipe municipale. Il veut offrir un cadre de vie agréable et sûr, une ville sobre et durable au bénéfice de tous, proposer plus de services de proximité et d'équipements au cœur des quartiers, rechercher plus de justice sociale et d'égalité, notamment en plaçant l'éducation au centre des priorités.

Les projets et concrétisations majeurs prévus en 2023

Ils représentent un investissement en dépenses d'équipement de 125,3 M€ (+7,5 % par rapport à 2022). La Ville prévoit par ailleurs un budget global de fonctionnement de 445,1 M€.

Sécurité : 6,2 M€

En plus des dépenses de fonctionnement (voir en page 2), l'investissement dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique s'élève en 2023 à 6,2 M€, principalement pour la poursuite de l'installation des caméras de vidéoprotection.

Éducation : 44,7 M€

La priorité est donnée à la poursuite du schéma directeur des écoles lancé en 2017. Avec 33 M€, 2023 est une grande année puisque les travaux dans 5 opérations se terminent. En fin d'année, ce seront 18 opérations du schéma, soit plus de la moitié, qui seront ainsi achevées. 17 opérations sont en cours de réalisation sur l'ensemble de la ville. Le budget comprend aussi le développement numérique et l'accès au haut débit internet dans les écoles seront poursuivis, ainsi que la mise aux normes des systèmes d'alarme, les aménagements des cours d'école et ceux liés au plan d'écomobilité.

Sport : 16,5 M€

Avec les travaux de rénovation et restructuration des piscines Léo-Lagrange, des Dervallières et de la Petite-Amazone. La construction de l'équipement sportif à Bellevue se poursuivra pour une livraison prévue fin 2023, ainsi que l'extension/réhabilitation du gymnase Gaston-Serpette. Des terrains pour la pratique sportive libre et accessible seront aménagés à la Géraudière et à Procé. Un terrain sportif sera réalisé à la Marrière et celui des Basses-Landes sera refait, comme l'éclairage du stade Pascal-Laporte.

Vue associative et citoyenneté : 5,9 M€

Avec la fin des travaux de la maison de quartier des Haubans (livraison prévue en septembre 2023), les études pour la réhabilitation du pôle associatif du Coudray et la construction des salles associatives et de mairie annexe à la Barberie. Des crédits sont prévus pour les budgets participatifs et pour la 2^e édition des lieux à réinventer dont les lauréats ont été désignés fin 2022.

Culture et patrimoine : 11,5 M€

6,6 M€ iront au secteur culturel, avec l'aménagement du nouveau Cinématographe, la création d'un lieu culturel dans les anciennes casernes Mellinet, la réhabilitation de la médiathèque Jacques-Demy. Les études pour aménager la maison du Change et créer le Pôle des arts nomades seront lancées.

4,9 M€ iront au patrimoine, pour la restauration de la Grue noire (livraison à l'été 2023), pour les études de restauration du clocher et de la flèche de l'église Saint-Clément, pour des travaux de rénovation des orgues, de sécurisation incendie et des vitraux dans des églises nantaises.

Nature en ville et biodiversité : 5,6 M€

5,6 M€ pour lancer des études de réaménagement de parcs et squares (le CRAPA à Beaulieu, parc de la Gaudinière, de la Chantrerie, square Félix-Faure, à la Contrie, square de la Grande-Garenne à la Bottière). La Ville poursuivra l'entretien de ses parcs et squares et la création de jardins familiaux et d'îlots de fraîcheur.

Entretien du patrimoine communal : 20 M€

Près de **17 M€ pour le patrimoine bâti, afin d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux**, de favoriser les économies d'énergie et la transition énergétique dans les bâtiments publics.

1,5 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments administratifs sont prévus, et 0,4 M€ pour les raccordements au réseau de chaleur, ainsi qu'une enveloppe pour la mise aux normes contre la légionellose (0,6 M€) et l'amélioration de l'accessibilité des équipements publics (5,2 M€).

En 2023 des panneaux photovoltaïques seront installés sur les gymnases des Agenêts et du Croissant, sur les bâtiments de la plaine de jeux de Sèvre et sur le groupe scolaire des Agenêts.

Les subventions d'équipement pour les partenaires publics ou associatifs : 4,6 M€

Ces subventions concerneront le CCAS, mais aussi les crèches associatives, les clubs sportifs, les associations culturelles, et le soutien à la restauration du patrimoine bâti ou encore à la solidarité internationale.

Dépenses de fonctionnement : les nouveautés 2023

Le budget de fonctionnement comprend les ressources humaines de la Ville (235 M€) et du Centre communal d'action sociale (+9,1 % de subvention comprenant une augmentation de 3 M€ de sa masse salariale), les charges patrimoniales et financières ou les subventions de fonctionnement accordées aux associations. On peut citer notamment :

- **Sécurité/Tranquillité** : plus de médiateurs en quartiers populaires, le recrutement d'effectifs et de nouveaux équipement pour la police municipale
- **Santé** : ouverture de la maison de santé pluriprofessionnelle de Nantes-Nord en fin d'année, et du projet de centre médical du Breil pour la fin du premier semestre 2023
- **Insertion** : gestion d'un nouveau terrain d'insertion temporaire dans le cadre de l'accueil et de l'intégration des familles roms, l'élargissement du fonds de solidarité logement (FSL) dédié à l'énergie
- **Égalité** : augmentation du nombre de lieux équipés de distributeurs de protections périodiques, formation des professionnels des bars et cafés citoyens (lieux refuges la nuit)
- **Sports** : l'entretien des terrains synthétiques, l'action « Dimanche du sport » avec une action un dimanche par mois dans 4 gymnases
- **Éducation** : plus de bio, label qualité, produits locaux, repas végétarien dans les cantines scolaires (+ 370 K€ par rapport à 2022), fin du plastique, revalorisation de l'accueil périscolaire (+2,3 M€ soit 20 M€)
- **Citoyenneté-Vie sociale** : opération « Un dimanche sans voiture », fermeture des rues aux abords de 11 écoles une fois par semaine, rencontres de quartier, mise en œuvre des budgets participatifs, mise en œuvre des projets lauréats de la deuxième votation sur les lieux à réinventer

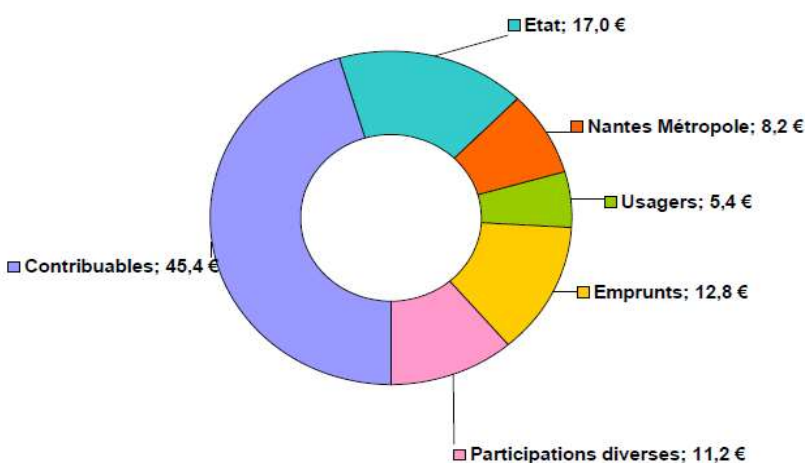
- **Vie associative – Jeunesse** : des animations estivales, la pérennisation des projets amorcés dans le cadre du PIA jeunesse (programme d'investissements d'avenir)
- **Nature et Jardins** : un concours de la rose parfumée, l'expérimentation de l'ouverture plus matinale et de la fermeture plus tardive des parcs, une ouverture anticipée des pataugeoires en juin
- **Culture** : pérennisation de soutiens aux artistes, 3 rendez-vous des ateliers nantais de médiation culturelle (saison accessible aux personnes mal voyantes) et organisation d'une journée culturelle avec les personnes porteuses de troubles auditifs, un budget de soutien à différents projets culturels, le maintien des subventions aux établissements culturels
- **Bâtiments – énergie** : l'analyse de l'usage plus économe de l'eau potable et la sensibilisation à la gestion de l'eau de pluie dans les projets, la maintenance des centrales photovoltaïques et des bornes de recharge des véhicules électriques.

Les choix budgétaires municipaux pour 2023

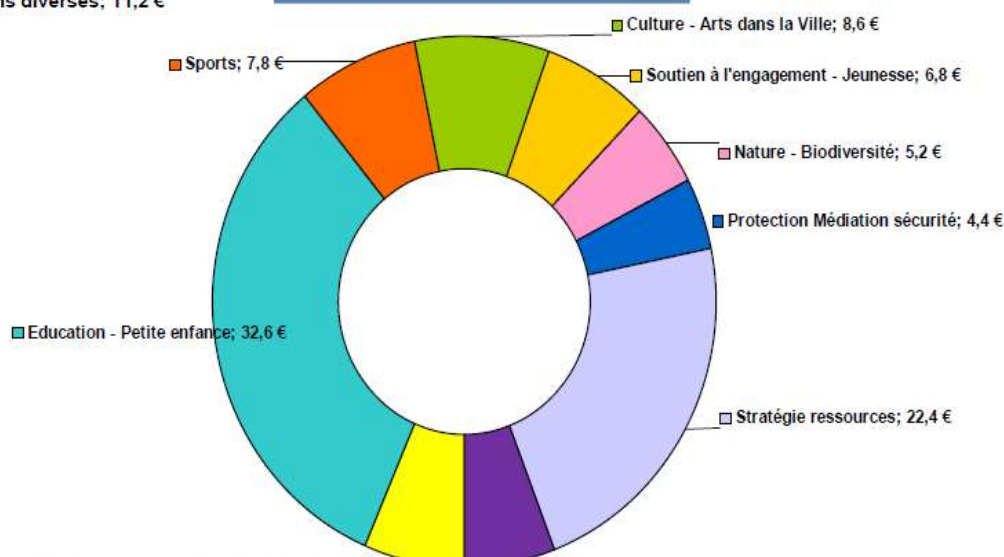
Ce budget garantit la qualité du service rendu aux Nantaises et aux Nantais et préserve les grands équilibres financiers de la collectivité, avec notamment :

- Une fiscalité stabilisée et la mise en place en 2023 d'une majoration de la surtaxe sur les résidences secondaires, portée à 60 % pour inciter la remise de biens sur le marché locatif ou de la vente,
- Un taux d'épargne brute de 8,7 %, qui respecte l'objectif d'un seuil plancher de 8 % en fin de mandat,
- Un recours raisonné à l'emprunt (76,8 M€ en 2023) avec un accroissement de l'encours de dette de 48 M€ au stade du BP,
- Un niveau d'investissement très soutenu : plus de 125 M€ (notamment sur le schéma directeur des écoles, les équipements de proximité, l'entretien durable du patrimoine...),
- Une maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement (+8,2%), dans un contexte fortement inflationniste : dont +5,3 % pour les dépenses de gestion sous le niveau d'inflation.

Répartition des recettes pour 100 €



Répartition des dépenses pour 100 €



La Ville de Nantes se dote d'un « budget vert » pour analyser chaque financement sous le prisme de la transition écologique

Grâce à son nouveau cadre stratégique inspiré des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, la Ville de Nantes mesure sa performance écologique avec des indicateurs transcrits dans le Rapport de développement durable. Cela permet à la municipalité d'évaluer son action et de tenir la trajectoire fixée. En se dotant d'un budget « vert », Nantes souhaite pouvoir analyser ses projets sous le prisme de la transition écologique dès la phase de financement. Objectif : identifier les dépenses favorables, neutres ou défavorables aux enjeux écologiques et ainsi accélérer les progrès de la collectivité et du territoire.

Concrètement, cet outil doit permettre d'aligner chaque engagement budgétaire sur les enjeux de la transition écologique pour mettre en évidence la nécessité de modifier le projet et le rendre plus vertueux. Pour la mise en place de ce budget, la Ville se concentre sur le climat (sobriété carbone et adaptation au changement climatique). Ensuite les enjeux « ressources et économie circulaire », « biodiversité », « environnement favorable à la santé » et « agriculture-alimentation » seront intégrés à l'analyse. Exemples de projets :

Très favorables : repas végétariens dans les cantines, études et subventions en faveur des mobilités durables, surcoût des rénovations énergétiques performantes de bâtiments et de logements... • **Favorable sous condition** : part d'énergie nécessaire des réseaux de chaleur, extensions de bâtiments performants énergétiquement et n'artificialisant pas les sols... • **Neutre** : maintenance sans économies d'énergie, rénovations de bâtiments sans amélioration énergétique... • **Défavorable** : carburants issus d'énergies fossiles, projets numériques sans évaluation carbone préalable... • **Indéfini (car critères à poser et en attente de données techniques ou scientifiques stables)** : construction puis gestion des équipements culturels, touristiques et sportifs, locations immobilières...

La Ville de Nantes lance l'expérimentation du budget sensible au genre

Les choix budgétaires ne sont pas neutres et ils reflètent les biais et les tendances de la société où les inégalités entre les femmes et les hommes restent malheureusement une réalité forte. Plusieurs études ont montré que, sans prise en compte spécifique des impacts en termes d'égalité de genre, les finances publiques, et par extension, les politiques publiques, risquent de reconduire les inégalités voire même de les aggraver.

La budgétisation sensible au genre « conduit à se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service...) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissement dans des équipements, fonctionnement des services...) renforcent ou diminuent les inégalités entre les femmes et les hommes. Au regard des résultats, il s'agit alors de rechercher et d'inventer des solutions pour permettre l'égalité réelle et concrète entre les femmes et les hommes.

L'enjeu pour cette première année d'expérimentation est de mesurer les politiques publiques et leurs dispositifs au regard du genre et ainsi de mobiliser les directions ou une partie d'entre elles sur un premier niveau de réflexion dans le champ de la culture (Conservatoire de musique, festival « Les Scènes vagabondes ») et dans le champ de la vie sociale (dispositifs d'aides aux projets et aux initiatives citoyennes).